Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500077-20260605-D2026_26-DE

Commune d'Aubigné

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Séance du 05/06/2026

Nombre de membres 11	
Présents	Qui ont pris part au vote
10	11

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 5 Juin à 19 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Aubigné se sont réunis à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RICHARD Bruno, Maire, en session ordinaire, convoqués le 29/05/2026, conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Présents : M. RICHARD Bruno, Maire, Mmes : BOSC Sophie, FROGERAIS Lydie, JAMAUX Johanna, MOREL Nathalie, TIRARD Romy, MM : CHAMPALAUNE Dominique, DENIAUD Bruno, LEFEUVRE Aurélien, VASNIER Pascal

Excusés : M DENIER Emmanuel

Procurations : M DENIER Emmanuel à Mme FROGERAIS Lydie

A été nommé(e) secrétaire : M VASNIER Pascal

2026/26 – Sénatoriales : élection du délégué et des suppléants

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : M CHAMPALAUNE Dominique, Mme MOREL Nathalie, Mme JAMAUX Johanna et Mme TIRARD Romy.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

- RICHARD Bruno

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Le maire indique que doivent être élus un délégué et trois suppléants.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500077-20260605-D2026_26-DE

c) Élection du délégué

M. RICHAR Bruno a obtenu 11 voix.
M. RICHARD Bruno ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu

- M. DENIAUD Bruno 11 voix
- Mme BOSC Sophie 11 voix
- Mme TIRARD Romy 11 voix

M. DENIAUD, Mme BOSC et Mme TIRARD ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Le Maire
Bruno RICHARD

Le secrétaire de séance :
M VASNIER Pascal

